

ASSURANCE AUTO AVEC USAGE KILOMÉTRIQUE LIMITÉ

Comment faire mon relevé kilométrique ?

Pour bénéficier d'un tarif avantageux*, il est nécessaire de faire un relevé kilométrique lors de la souscription de votre assurance et à chaque échéance annuelle.

1

Je me rends sur le lien
<http://www.sofca.net/monrelevekm>

2



Je saisis le numéro de contrat du véhicule et son immatriculation.
Je clique sur « ME CONNECTER ».

3

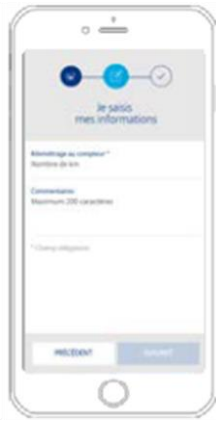


Je sélectionne le choix « prendre une photo » ; je prends la photo de la plaque d'immatriculation.

Ou bien je sélectionne le choix « photothèque » ; je sélectionne la photo de la plaque d'immatriculation préalablement photographiée.

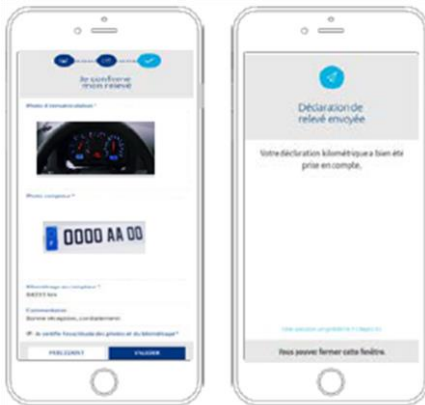
J'effectue la même opération pour saisir la photo du relevé.
Je clique sur « SUIVANT ».

4



Je saisis le nombre de kilomètres affiché au compteur du véhicule et éventuellement un commentaire. Je clique sur « SUIVANT ».

5



Je vérifie et certifie l'exactitude des informations et des photos téléchargées. Je clique sur « VALIDER » et mon relevé est terminé !